

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES /trois mois... 5 fr. Six mois... 9 fr. Un an... 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS /trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces... 25 c la ligne Réclames... 50 c. M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3 M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.



Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Tableau 2. Table with 4 columns: Station, Omnisbus mixte, Poste mixte, Omnisbus mixte. Rows include Cahors, Mercuès, Parnac, Luzarché, Castelfrac, Puy-l'Evêque, Duravel, Soturac Touzac, Fumel, Monsempron-Libos, AGEN, BORDEAUX, PÉRIGUEUX, RODEZ, AURILLAC, VIERZON, PARIS.

Cahors, le 18 mars 1873.

Grande et heureuse nouvelle.

On lit dans le Journal officiel, en date de samedi soir, 15 mars :

Un traité d'évacuation du territoire français, fruit de longues négociations, vient d'être signé aujourd'hui même, 15 mars, à cinq heures du soir, à Berlin.

Le Gouvernement aurait voulu que l'Assemblée nationale fût la première informée de cet heureux événement ; mais cela est devenu impossible, la dépêche qu'on attendait de Berlin n'étant arrivée à Versailles qu'à sept heures.

Tout le monde sait que le Gouvernement a pu remplir avec une rapidité inespérée les engagements financiers que, par prudence, il n'avait pris que pour une époque éloignée.

Sur les trois milliards qui restaient à payer à l'Allemagne, l'un a été entièrement soldé cet automne. Le second, déjà versé en grande partie, sera complètement acquitté du 1er au 5 mai prochain.

Le troisième et dernier milliard (cinquième de l'indemnité totale) sera versé au trésor allemand en quatre paiements égaux, les 5 juin, 5 juillet, 5 août, 5 septembre de la présente année.

En retour, S. M. l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse s'est engagé :

A évacuer au 1er juillet prochain les quatre départements des Vosges, des Ardennes, de la Meuse, et de Meurthe-et-Moselle, ainsi que la place et l'arrondissement de Belfort. Cette évacuation ne devra pas durer plus de quatre semaines.

Pour gage des deux paiements restant à accomplir, la place de Verdun avec son rayon continuera seule d'être occupée jusqu'au 5 septembre. A partir de cette date, elle sera évacuée en deux semaines.

Telles sont les conditions du nouveau traité, conditions longuement débattues, qui, malgré de douloureux souvenirs, réjouiront, nous n'en doutons pas, le patriotisme de tous les bons citoyens.

Dès que les instruments diplomatiques auront reçu la forme authentique, ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale, pour que, dans le plus bref délai possible, la ratification du Président de la République puisse être échangée contre celle de l'Empereur d'Allemagne.

En présence d'un tel résultat il est impossible que le pays, malgré les froissements inévitables qui se sont produits au milieu de nos malheurs, n'associe pas dans sa reconnaissance le nom de M. Thiers et cette majorité de l'Assemblée nationale qui a su se placer au-dessus des intérêts de l'esprit de parti pour ne penser qu'à la France.

Si l'union de toutes les fractions modérées de l'Assemblée nationale a pu, en secondant M. Thiers dans toutes les grandes circonstances, même au prix de concessions et de sacrifices, amener la libération du territoire avec une telle promptitude, n'est-il pas permis d'espérer que toutes les difficultés intervenues seront également vaincues par la même abnégation, et le même dévouement au bien public ?

Le seul danger, mais ce danger est énorme, est dans le parti radical. Après s'être emparé du pouvoir le 4 septembre, après avoir ainsi empêché la paix de se faire, au lendemain de Sedan, en sauvant Metz et Strasbourg, qui commençaient à peine à être assiégées ; après avoir ensuite écrasé la France par la continuation d'une lutte insensée et impossible, les radicaux osent rêver encore de se ressaisir du gouvernement.

S'ils pouvaient y parvenir, si le bon sens des électeurs ne s'y opposait pas, nous reverrions immédiatement les mêmes folies, et les mêmes calamités. Non seulement l'Allemagne nous menacerait avec l'assentiment de l'Europe entière ; mais à l'intérieur une misère effroyable, une ruine générale se produiraient ; car, si nous avons pu supporter tant de désastres, c'est que la France était riche en 1870. Aujourd'hui, les radicaux ne trouveraient à explorer qu'une France saignée aux quatre membres, épuisée par neuf ou dix milliards d'indemnité ou de dépenses de guerre. En quelques semaines, ou plutôt en quelques jours, nous serions achevés sans espoir de retour.

Que la libération du territoire soit donc pour nos campagnes si cruellement éprouvées un grave sujet de réflexions ! Plus le radicalisme cherche à les tromper, plus elles doivent repousser avec indignation les audacieux qui, pour gagner quelque argent ou quelques places, n'hésitent pas à distribuer partout le mensonge, la calomnie, la prédication des doctrines les plus perverses contre la société et contre Dieu.

Le Gouvernement vient de prendre des mesures bien rigoureuses contre trois journaux, l'Assemblée nationale (ultra-légitimiste), Paris-Journal (conservateur), l'Espérance nationale (bonapartiste). Le premier de ces journaux est supprimé ; quant aux deux autres, la vente en est interdite sur la voie publique.

Le tort de Paris-Journal est d'avoir inséré la prétendue conversation entre M. Thiers et M. le Maréchal Mac-Mahon au sujet du général de Ladmirault. Paris-Journal se défend en établissant qu'il a reproduit ce récit d'après une feuille Belge, et qu'un grand nombre d'autres journaux parisiens ont agi comme lui, sans cependant être frappé par l'autorité.

Le motif de la suppression de l'Assemblée nationale est puisé dans un article de ce journal relatif à M. de Bismark.

Un incident parlementaire s'est élevé au sujet de la sévérité tout à fait imprévue du gouvernement, interpellé par M. de Castellane, M. le ministre de l'Intérieur a accepté le débat pour jeudi prochain.

Revue des Journaux

Patrie.

Il faut reconnaître que la longue discussion de quatre mois provoquée par les fantaisies constitutionnelles dont le centre gauche avait donné le spectacle l'automne dernier, aussi bien que par les paroles imprudentes ou tout au moins inutiles du Message, il faut reconnaître que cette discussion, aboutissant à un règlement médiocre et sans portée, a eu cependant un grand avantage. Par la force des circonstances, plus encore que par la volonté des parties intéressées, ces conférences répétées et prolongées entre les commissaires conservateurs et la présidence ont amené, bon gré mal gré, entre cette présidence et ces conservateurs, un accord qu'on poursuivait depuis bien longtemps et qui fuyait toujours. C'est par là que la loi votée a eu et aura une grande influence sur les destinées du pays. Cela, nous l'avons dit souvent en nous félicitant de cet accord et en en faisant ressortir les précieux avantages.

C'est à l'accord des derniers jours, c'est à la signature de la trêve qu'est dû un revirement favorable dans les dispositions de l'Allemagne. Que maintenant les républicains qui font tant de tapage autour du discours au Reichstag et qui félicitent la République d'avoir su inspirer tant de confiance au souverain de la Prusse ; que nos républicains, messieurs du Siècle notamment et de la République française, veuillent bien nous dire ce qui serait arrivé si l'on avait suivi leurs patriotiques conseils. Nous serions aujourd'hui en pleine dissolution, en pleine crise électorale. Ah ! la belle confiance que cet état de trouble, d'agitation, d'inquiétude inspirerait à l'Allemagne et au roi ! Comme celui-ci pourrait bien parler alors de l'apaisement sur lequel il revient si souvent dans ses discours publics et dans ses conversations semi-officielles ! Comme il serait prêt à s'engager avec un pays dont nul ne pourrait prévoir le lendemain, et comme il s'empresserait de traiter la question de l'évacuation totale avec un gouvernement dont l'existence serait aussi problématique qu'éphémère ! Ah ! certes, il attendrait de voir comment serait composée l'Assemblée nouvelle, quelle ligne de conduite elle adopterait, quel gouvernement elle constituerait. Pendant ce temps, l'occupation continuerait et les départements envahis jouiraient à la fois et des bienfaits de la République ardente et définitive et de la présence des Prussiens.

Français.

On se préoccupait beaucoup en Allemagne de savoir si le gouvernement français se rapprocherait des conservateurs. On voyait dans ce rapprochement la plus sérieuse des garanties que nous puissions donner à l'Allemagne pour obtenir d'elle l'évacuation. Que s'est-il passé ? Le gouvernement a rompu avec les radicaux ; il a sur certains points, donné aux conservateurs les satisfactions qu'ils lui demandaient. Voilà qu'immédiatement il recueille le fruit de cette politique.

Croit-on que l'Allemagne serait entrée dans

les dispositions que manifeste le discours impérial si, au contraire, le gouvernement français avait suivi les conseils de la gauche ; si, au 14 décembre, il s'était prononcé pour la dissolution ? Le mouvement contre l'Assemblée aurait inévitablement, en se prolongeant, compromis, retardé, empêché peut-être la libération du territoire. M. Thiers en avait averti M. Gambetta. Le président de la République déclarait, le 10 octobre, que « le crédit de la France avait été fortement atteint par le discours de Grenoble. » Il accusait formellement M. Gambetta d'avoir, « par ce discours, fait à l'industrie et aux affaires un mal » dont les conséquences seraient représentées par des « chiffres énormes. »

Si ce mal, dont M. Thiers n'avait pas réussi à prévenir les progrès, n'avait pas été définitivement arrêté par le discours de M. Dufaure et le vote de l'Assemblée, il est certain que la tournure des affaires ne serait pas aujourd'hui aussi rassurante.

La République française est vraiment singulièrement hardie quand elle « parle du parti de l'étranger. » Qui donc compromet les intérêts français, si ce n'est le personnage dont les discours inquiètent le crédit, public alors que la France a besoin de payer sa rançon.

Gazette de France.

Le Rappel publie un inqualifiable article où il accuse les monarchistes de manquer de patriotisme.

De temps en temps les républicains ont l'audace de porter cette accusation contre notre parti.

On ne peut que lever les épaules en entendant les républicains, qui ont profité de l'invasion pour s'emparer du pouvoir sans mandat, accuser les monarchistes de désirer le maintien de l'occupation allemande.

Les mêmes républicains qui, pendant la guerre, ont encombré les emplois pacifiques, viennent dire aujourd'hui que les monarchistes ont fait la guerre au gouvernement de la défense nationale et entravé son œuvre. C'est une véritable plaisanterie. Les monarchistes se sont battus de manière à exciter l'admiration générale et à forcer M. Gambetta lui-même à faire chaleureusement leur éloge ; ils ont essayé d'éclairer le public, trompé par les fausses nouvelles que le gouvernement avait la coupable imprudence de répandre partout. Ils ont averti les avocats qui voulaient diriger nos troupes que, par leur entêtement et leur ignorance, ils achevaient le désastre du pays.

En un mot, ils se sont conduits de manière à ce que les injures violentes et les tirades prétentieuses du Rappel ne puissent jamais les atteindre.

Liberté.

La révolution espagnole ne ressemble en rien aux révolutions qui ont si profondément ébranlé la France ; elle est née du hasard ; cette succession en déshérence de la monarchie, qui lui est échue inopinément, comme un pis-aller, ne lui a coûté ni fatigues ni combats ; ceux qui, comme M. Castelar, se croyaient, il y a quelques mois à peine, bien éloignés du pouvoir, en ont été accablés tout à coup. Le peuple, qu'il faut agiter, entraîner, remuer pro-

Avis

Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui sont en retard pour leurs paiements, de vouloir bien s'acquitter le plus tôt possible, soit en un bon sur la poste, soit par tout autre moyen.

Ils nous éviteront ainsi, les frais et les désagréments des traites.

Nous rappelons à tous nos souscripteurs, que les abonnements aux journaux se paient d'avance.

Le premier concert annuel de la société orphéonique, sera donné le jeudi 20 de ce mois, jour de la mi carême.

L'affiche du jour donnera les détails du programme, et l'heure de l'ouverture des bureaux.

Des dépêches de Mende, annoncent une crue assez forte du Lot, par suite de la fonte des neiges.

M. Chervin, directeur-fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, a présenté, à Sorbonne, dans la réunion des Sociétés savantes, une Statistique du Bègagement en France.

Nous extrayons de cet important travail quelques renseignements statistiques inédits qui intéressent spécialement le département du Lot.

Moyennes annuelles, pour le département, des conscrits exemptés du service militaire pour cause de bègagement de 1852 à 1867 :

0,45 0,91 0,41 0,47 0,63 0,68 0,61 0,58 0,81 0,75 0,69 0,58 0,76 0,86 0,26 %

Moyennes quinquennales, pour le département, dans cette même période de 15 ans :

0,57 0,68 0,83 %

Moyennes générales, 15 ans, pour le département, pour ses départements limitrophes et pour la France entière :

Lot	0,69
Dordogne	0,35
Corrèze	0,34
Cantal	0,64
Aveyron	0,27
Tarn-et-Garonne	0,35
Lot-et-Garonne	0,72

France entière, 31 % ou 3 pour mille.

Avec l'ancienne loi militaire, l'exemption pour cause de bègagement enlevait chaque année, près de 700 hommes à l'armée; avec la nouvelle, où tous les Français sont soldats, elle en enlèvera 1000, soit 20,000 dans la période de 20 ans !

Mon travail ne concerne que les hommes. Le bègagement se présente chez les femmes dans une proportion 8 à 9 fois moindre, voilà du moins ce que j'ai constaté dans ma longue pratique.

FOIRE DE CAHORS DU 15 MARS 1873.

La foire a été assez belle : 480 paires de bœufs ont été amenés sur le champ de foire, quelques paires ont été vendues au prix de 750 à 1,100 fr. la paire, suivant leur qualité, les gras destinés à la boucherie, se sont vendus de 42 à 44 fr. les 50 kilos, poids vif ; 250 petits cochons mis en vente, une grande quantité vendus au prix de 25 à 30 fr. la pièce suivant leur grosseur ; 850 moutons mis en vente, une grande quantité a été vendue de 15 à 35 fr., les gras à raison de 70 à 80 c. le kilo, poids vif, il s'est fait assez d'affaires.

Marché aux grains : 600 hectolitres de blé ont été mis en vente, 395 ont été vendus avec une moyenne de 22,70 l'hectol. ; le maïs, à raison de 12,60 l'hectol.

La foire s'est terminée sans aucun yol ni accident à signaler.

Le Gard Républicain de Nîmes est en liesse ! Après les enterrements civils, voici venir les baptêmes civils, si bien que l'homme, cet animal de l'espèce des singes (dit M. Littré), entrera désormais dans la vie comme y entraient ses ascendants, avec une insouciance toute philosophique et républicaine.

On a inauguré le nouveau rite au cercle de la Maison carrée, à Nîmes, et c'est le citoyen Chapel, membre de ce cercle, qui a en cet honneur. Malheureusement le Gard Républicain

INFORMATIONS

On a commencé quelques travaux d'installation au palais de l'Élysée en vue du séjour que pourrait y faire M. Thiers pendant les vacances.

M^{me} Millière, suivant la marche régulière de la procédure, a cité M. le commandant Garcin en conciliation devant le juge de paix de Versailles. Bien entendu, les parties ne se sont point conciliées.

M^e Moquet, président de la chambre des avoués, occupera pour la veuve Millière devant le tribunal civil ; il a été désigné d'office par le président du tribunal, aucun des avoués de Versailles n'ayant consenti à se charger des intérêts de M^{me} Millière dans le procès actuel.

On assure que le budget de 1874 proposera une augmentation de 17 centimes sur l'impôt foncier, sur les impositions personnelle et mobilière, et sur les portes et fenêtres.

Ce projet sera vivement combattu par un grand nombre de députés.

Contrairement à ce que prétendent les feuilles radicales, M. Thiers ne paraît pas disposé à reconnaître immédiatement la République espagnole. Notre gouvernement ne voudrait pas, sur cette grave question, prendre l'initiative, et il attendrait de connaître la résolution des autres puissances, ne voulant rien faire en dehors d'elles. Cette détermination aurait été prise en raison des dernières nouvelles venues de Madrid sur l'attitude des partis, nouvelles qui présenteraient la guerre civile comme imminente, avec un caractère révolutionnaire des plus accentués.

Quatre Espagnols étaient attablés dans un grand café; ils ne paraissaient pas trop se connaître; cependant au bout d'un instant, ils finirent tous les quatre par parler politique.

— Amédée a bien fait de partir, dit l'un d'eux.

— Oui, répondent les autres, il ne nous fait plus de roi !

— A la santé de la République ! s'écrient-ils en choeur et ils trinquent.

Jusqu'ici ça allait très bien.

— ... Pourvu qu'elle soit conservatrice, dit le premier en posant son verre sur la table, après l'avoir vidé.

— Non !... radicale ! dit le second.

— Jamais, par exemple... fédérale ! hurla le troisième.

— Je ne connais que la sociale, fit le quatrième en grinçant des dents.

Trois minutes après, il fallait les séparer, car ils en étaient arrivés aux coups de poing gratuits et obligatoires.

COUR D'ASSISES DE LA GIRONDE

AFFAIRE MANO. — QUINTUPLE ASSASSINAT.

LE FACTEUR RURAL.

C'est à l'audience de jeudi que Bernardin, le fils aîné de Mano, a fait sa déposition qui a été des plus émouvantes.

L'enfant s'avance au milieu du silence le plus profond. Intimidé par l'appareil qui l'entoure, il se trouble, hésite et n'ose plus avancer. Pendant ce temps, Mano reste calme et contemple son fils avec attention. Le président encourage l'enfant, l'huissier le pousse, et il arrive ainsi, clopin clopatant devant la cour. L'émotion est à son comble.

L'enfant est un gentil garçon de sept ans, frais et bien portant, à la physionomie ouverte, un innocent dans toute l'acception du mot.

Il commence par dire qu'il ne sait rien, qu'il ne sait pas.

Le président. — Où est ta mère ?

R. Elle est morte.

D. Est-ce qu'il est entré un homme, la nuit, dans la maison ?

R. Oui.

D. Était-il grand, cet homme ?

R. Comme mon père.

D. A qui ressemblait-il, cet homme ?

R. A mon père.

D. Ce n'était pas ton père ?

R. Je ne sais pas.
D. Est-ce que tu dormais ?
R. Non.

D. Mais tu faisais semblant ?
R. Oui.
D. Pourquoi ?
R. Parce que j'avais peur.

D. Aimes-tu bien ton père ?
R. Oui.
D. Aimes-tu bien maman est tes petites sœurs ?

D. Et ton pépé et ta mémé ?
R. Oui.

D. Qui est-ce qui les a tués ?
R. Je ne sais pas.

D. Comment s'appelle l'homme qui est entré la nuit dans ta maison ?
R. Il s'appelle Mano.

D. Ce n'était pas ton père ?
R. Je ne sais pas.

M. le président, à voix basse, d'un ton confidentiel. — Dis-moi, mon enfant, rien qu'à moi, est-ce que tu voulais donner des coups de bâton et ton père ?

R. Oui.
D. Et pourquoi voulais-tu battre ton père ; tu sais que c'est vilain ?

R. Parce qu'il avait tué ma mère.
D. Est-ce que tu as aiguisé un couteau, un jour, dans une forge ?

R. Oui.
D. Pourquoi donc ?
R. Pour tuer mon père.

D. Tu voulais tuer ton père ? Et pourquoi ?
R. Parce qu'il avait tué ma mère, mes deux sœurs, pépé et mémé.

D. Et pourquoi n'as-tu pas dit le lendemain que c'était ton père qui avait tué ta mère et tes sœurs, et tes grands parents ?
R. Parce que j'avais peur.

D. Mais qui donc t'a dit de dire tout ça ? Tes camarades ou Catherine Beyris ?
R. Non, personne.

D. Tu n'as pas entendu ton papa et ta maman se disputer dans la nuit ?
R. Si fait.

D. Qui est sorti d'abord de la maison ?
R. Ma mémé.

D. Et après ?
R. Ma mère.

D. Et après encore ?
R. Mon pépé.

D. As-tu entendu crier ?
R. Oui.

D. Que disait la personne qui criait ?
R. On me tue ! on me tue !

D. As-tu du chagrin de leur mort ?
R. Oui.

Le président ordonne alors que l'enfant soit emmené auprès de son père et questionné par lui. Mano s'y refuse absolument.

M. le président. — Mano, votre enfant m'a fait des réponses diverses et contradictoires. Il m'a déclaré qu'un homme était entré dans sa chambre, que cet homme portait des culottes ; qu'il les avait jetées derrière le moulin, puis qu'il les avait mises dans le coffre. Il a dit ensuite que cet homme ressemblait à son papa ; mais qu'il ne savait pas si c'était son père. Il a ensuite dit qu'il voulait battre son père et le tuer, parce qu'il avait tué sa mère. Il a enfin reconnu que c'est vous qu'il a vu dans sa chambre. Qu'avez-vous à répondre ?

Mano. — Monsieur le président, demandez à l'enfant qui lui a commandé de dire tout cela, si ce n'est pas Catherine Beyris ?

L'enfant interrogé répond : « Non, personne ne me l'a commandé. » Et à toutes les questions que le président lui adresse, les mêmes qu'il lui a déjà faites, les mêmes qu'on lui a posées au cours de l'instruction, l'enfant répond « oui » sans varier.

M. le président retourne les questions et les pose à l'enfant dans les termes les plus favorables à l'accusé ; mais l'enfant fait toujours la même réponse : « Personne ne m'a commandé de parler ; c'est mon père qui a tué ma mère ! »

L'interrogatoire de Bernardin recommence deux fois. M. le président, visiblement ému, prend l'enfant et le place près de lui à côté du chef du jury ; là il l'interroge une troisième fois ; puis, enfin, il le déplace encore et confronte le pauvre petit avec l'accusé.

L'enfant persiste à accuser son père. Après cette scène émouvante, on entend les derniers témoins, qui sont tous défavorables à l'accusé.

Le jury a rendu son verdict dans l'audience de vendredi. Mano a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

fondement, pour diriger ses passions, pour mettre à profit ses instincts généreux, son initiative, n'a même pas, pour l'enfiévrer, ces lendemains de barricades où, croyant avoir vaincu la tyrannie, il s'efforce, par ses vertus civiques, sa discipline, d'assurer son triomphe et d'affermir ses conquêtes.

La révolution espagnole peut-être comparée à un coup de tonnerre éclatant au milieu d'un ciel serein. Tout lui fait manque : elle n'est ni formulée, ni combattue ; elle n'est prise au sérieux par personne. Les partis attendent patiemment sa chute pour faire valoir leurs prétentions ; cette chute est certaine. Un mal inconnu ronge l'Espagne : la désaffection générale, l'indifférence des masses, l'égoïsme des classes bourgeoises.

Ce mal est endémique dans les races latines. En 1860, le grand-duc de Toscane a quitté ses États tranquillement, sans être attaqué, sans être défendu, nous l'avons vu partir en plein jour, au milieu de l'indifférence universelle : ainsi étaient partis jadis Pierre, Julien et Laurent de Médicis. Ainsi partirent le roi et la reine de Naples. La ville était calme, pas un cri séditieux, pas une tentative d'émeute, et quand Garibaldi parut en triomphateur, Liborio-Romano put dire que la Révolution n'avait pas à se reprocher une seule vitre brisée.

L'Espagne n'a même pas pour la sauver la suprématie d'une province ; les fermentations, les éléments de dissolution qu'elle renferme, agissant au hasard et donnant le pas logique à la fatalité qui annule tous les efforts de la volonté humaine.

Le gouvernement qui parade à Madrid voit son autorité méconnue dans toutes les provinces voisines. Au nord, les carlistes tiennent la campagne ; à l'est, domine l'élément fédéraliste-internationaliste ; dans le midi, la féodalité, qui date de la conquête de Ferdinand et d'Isabelle, a encore des racines profondes ; le paysan organise la jacquerie et le partage des terres ; l'Estramadure est au pillage ; l'Andalousie veut être libre ; on y suscite des manifestations pour obtenir de l'Espagne soit divisé en treize États distincts, la patrie expire, et l'on ne sait même pas si cette fédération aura quelque part son temple de Delphes, son amphictyonie pour garder les Thermopyles de la nationalité espagnole !

L'armée s'est débandée ; ceux des soldats qui n'ont pas cru devoir s'éloigner du drapeau après avoir vendu leurs armes, sont passés dans les rangs des volontaires. Les généraux sans autorité ont dû, la rougeur au front, assister à cette désorganisation, et nous les voyons occupés aujourd'hui à parlementer avec leurs soldats.

Une dépêche que nous recevons de Barcelonne nous annonce que les soldats ont renvoyé les sergents qui remplaçaient les officiers démissionnaires ; ils vont sans doute choisir parmi les plus serviles d'entre eux ces chefs complaisants dont la fonction principale consiste à obéir à leurs inférieurs.

La Commune est déjà proclamée à Barcelonne. M. Figueras, le républicain fédéraliste par excellence, est arrivé en toute hâte. Qu'a-t-il obtenu ? Rien. Nous ne croyons plus aux dépêches officielles ou officieuses, dont le ridicule et l'incohérence n'ont plus de bornes.

Le conseil provincial de Barcelonne a prononcé la dissolution de l'armée ; tant que M. Figueras n'aura pas obtenu la révocation de ce décret, nous le considérerons comme un professeur égaré dans la politique, comme un utopiste dangereux par sa faiblesse et sa crédulité.

Au milieu de cette désorganisation complète, l'observateur cherche vainement l'indice d'une force sur laquelle les hommes de résolution et de bonne volonté pourraient s'appuyer ; comment réunir en un faisceau toutes les forces libérales conservatrices pour conjurer la ruine de la monarchie de Charles-Quint, réduite à si peu de chose aujourd'hui ? Où donc est l'homme, le sauveur, le dictateur, cette *ultima ratio* des peuples qui vont périr ? Cabrera est à Londres ; Espartaco, retiré à Logrono, et, tombé dans l'enfance, applaudit à toutes les révolutions ; Serrano a disparu, on à peu près ; les carlistes dévastent le Nord, les alphonstistes attendent l'heure, les républicains, impuissants flottent au hasard.

L'Espagne agonise, et en présence de tant de ruines, de tant de défaillances, de tant de désertions, aujourd'hui comme il y a deux siècles, les imprécations de Ruy-Blas reviennent à la pensée de tous :

Ce grand peuple espagnol, aux membres éternels, Expire, dans cet antre où son sort se termine, Triste comme un lion rongé par la vermine.

omet de nous dire si c'est sur un billard ou sur une table d'écarté que libre penseur de Nîmes, a déposé son citoyen-rejeton, et s'il s'est servi pour le baptême de saint-émilion ou de petit bleu, et aussi quel est le nom que portera dans la vie le frère et ami Chapel ?

A quand les noms de légumes et la déesse Raison !

Pour la chronique locale : A. Layton

Bibliographie

LE DICTIONNAIRE DE M. LITTRÉ.

Il est terminé et complet; quelques années, et quelques années ont suffi à mener à bien cet immense ouvrage.

En regardant ces quatre gros volumes, de mille pages chacun, imprimés sur deux colonnes, en petit texte, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration respectueuse pour l'écrivain qui a entrepris ce grand travail, et qui l'a achevé.

Il semble que ce dictionnaire eût dû être l'occupation de toute une vie. Il nous étonnerait moins, s'il était signé de quelque nom obscur. On se dirait que le linguiste qui l'a composé y a consacré toute une existence laborieuse. Ce qui déconcerte l'imagination, c'est que l'homme dont le nom brille en tête de ces quatre volumes a prodigé son activité dans tous les ordres de science, qu'il a créé une revue qu'il rédige à peu près seul; qu'il a clarifié et popularisé les doctrines d'Auguste Comte; qu'il est un chef de parti et presque de religion, qu'il trouve encore le temps, par dessus le marché, de s'occuper de politique, et de remplir ses devoirs de député, et qu'au milieu de tant de soucis il ne laisse pas d'exercer la médecine, quand les pauvres ont besoin de secours. Vraiment de telles vies font honte à notre paresse, et l'on se sent bien petit en face de ces puissants et infatigables travailleurs.

Il faut, dans les éloges qu'inspire ce grand et durable monument élevé à la gloire de la langue française, faire sa part à la maison qui s'est chargée de poursuivre et de mener à bonne fin la publication de ce travail. Ce n'est pas une petite affaire que d'entreprendre et d'achever l'impression de quatre mille pages in-quarto. Il y faut beaucoup de foi, de hardiesse et d'argent. Les Hachette doivent être, pour leur initiative intelligente, associés à la reconnaissance que nous témoignons à M. LITTRÉ. Ils ont rendu service à la France, en la dotant d'un ouvrage qui a peut-être son pareil en Allemagne, mais qui n'y trouvera point de supérieur.

La préface que M. Littré a mise en tête de son Dictionnaire est un excellent marceau d'érudition, bien plus judicieux et plus instructif que les pages brillantes dont M. Villemain a fait précéder la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie. Mais l'auteur y passe tant de sujets en revue qu'il serait assez difficile d'en donner une idée dans un article de journal. Il faut la lire d'un bout à l'autre.

Cette préface indique la méthode qu'a suivie M. Littré dans son travail, et les divers besoins auxquels il a essayé de répondre. Mais, en ces sortes d'ouvrages, les bonnes intentions ne peuvent pas être comptées pour grand chose. C'est l'exécution qui est tout.

La seule façon de juger si un dictionnaire est bon ou médiocre, c'est de l'avoir sur son bureau, de s'en servir sans cesse, et de le consulter aussitôt qu'une difficulté se présente. Si l'on y trouve ce qu'on y cherchait, si le doute est résolu, si en même temps, à propos du mot qui vous a fait ouvrir le volume, on rencontre des renseignements que l'on n'attendait pas; si l'on sort de cette épreuve absolument édifié sur le point en question, et avec la certitude que l'on n'a plus à apprendre ni à souhaiter, il n'en faut pas davantage; le livre est bon, et, comme dit Labruyère: fait de main d'ouvrier.

C'est ainsi que peu à peu je me familiarise avec le Dictionnaire de M. Littré, et que je n'en connais plus d'autre, au moins pour les questions de langue. Voilà bien des fois que j'entends s'élever chez moi des discussions soit de grammaire, soit d'orthographe, soit de linguistique, et toujours, après qu'on a bien discuté, qu'on s'est jeté toutes sortes de raisons à la tête:

Eh bien! consultations Littré. Littré résout bien plus de doutes que l'Académie. L'Académie a cet avantage que lorsqu'elle prononce, c'est sans appel, puisqu'il est convenu qu'elle est le dernier tribunal et l'arbitre suprême. Mais elle a le tort de ne jamais motiver ses arrêts; elle dirait volontiers comme le poète latin:

Sic volo, sic jubeo; sit pro ratione voluntas. Aussi n'y a-t-il pas moyen d'en appeler de ses décisions ni au bon sens, ni à la logique, ni à l'usage. Elle n'a d'autre règle que sa fantaisie: cela est parce que cela est, cela doit se dire ainsi parce que cela doit se dire ainsi. Rien de plus.

J'ai bien souvent vu des paris tranchés par cette autorité supérieure: les battus s'exécutaient sans doute, mais de mauvaise grâce, sans être convaincus: comment l'eussent-ils été? Le dictionnaire

ne fournissait contre leurs bonnes raisons aucun argument valable. Ils se contentaient de décider. Sous un ordre absolu, il faut bien plier la tête; mais le cœur ne se rend point.

Sans compter que le dictionnaire de l'Académie est bien loin de prévoir toutes les difficultés et de leur donner une solution. Non, vous n'imaginerez jamais, avant de l'avoir expérimenté par vous-mêmes, comme il arrive fréquemment qu'on n'est pas plus avancé après l'avoir consulté qu'auparavant. Vous cherchez une réponse; la demande même n'a pas été indiquée. L'Académie (je ne lui en fais pas un reproche, puisque c'était son dessein formel), l'Académie ne s'occupe exclusivement que de l'usage du jour, de celui qui est consacré par la bonne compagnie. Elle le sanctionne, et quant au reste, elle l'ignore.

Ne lui demandez pas d'où un mot vient, par quelles acceptations il a passé, dans quel sens les grands écrivains l'ont employé, de quelles nuances de sentiments ils l'ont enrichi, ce n'est point son affaire. Ne lui demandez pas même s'il offre des irrégularités de conjugaison, d'orthographe ou de construction, elle ne vous renseigne que sur la façon dont les gens comme il faut en usent, sans vous donner aucune raison du choix qu'elle a fait.

C'est déjà quelque chose. C'est bien peu, si vous comparez les services que vous rend le dictionnaire de l'Académie à ceux que vous pouvez tirer du Dictionnaire de Littré. Littré, lui, vous donne l'acceptation primitive du mot, celle qui est tirée de l'étymologie même; puis tous les sens par où il a passé, soit par voisinage d'idée, soit par métaphore, soit par simple accident. A chacune de ces acceptations, il attache des exemples pris des meilleurs écrivains, dans les trois grands siècles littéraires sans oublier les auteurs contemporains; enfin, dans un chapitre séparé, il remonte au delà du seizième siècle, et suit le mot en question depuis sa première origine, jusqu'au moment où il entre dans la langue. Si le terme a donné lieu à quelque difficulté d'orthographe ou de grammaire, le lexicographe la signale et la résout. Vous pouvez ne pas admettre son arrêt; mais si vous le contestez, au moins vous fournit-il les arguments que vous pourrez retourner contre lui.

Il est complet, et, en même temps, comme il est précis, net, et rapide, il resserré en un court espace une foule innombrable de documents qu'il est important de connaître.

Cette lecture si substantielle, si tassée, serait fatigante si on la faisait de suite. Mais qui a jamais lu un dictionnaire comme on fait d'un roman? On le consulte, on l'interroge sur un point particulier de la langue; et alors, ce qu'on désire, c'est un résumé des renseignements les plus nombreux et les plus précis sous la forme la plus dense et la plus rapide.

Le Dictionnaire de Littré est un livre qu'il faut absolument avoir dans sa bibliothèque. On ne saurait s'en passer, pour peu que l'on s'occupe d'études de langue française. Toute école, un peu importante devrait en être pourvue; tout particulier qui a souci des lettres devrait se le procurer. C'est un ouvrage indispensable.

FRANÇOIS SARCEY.

La religion commandée par la raison, par M. l'abbé Roques, ancien professeur de philosophie. — En vente chez Crayssac, libraire à Cahors.

Les désastres qui pèsent sur la France ne peuvent trouver un remède que dans l'union des esprits, et l'on voit un certain nombre, persévérer dans les mauvaises dispositions qui ont amené le pillage, l'incendie, l'assassinat dans Paris. Ce n'est donc pas tant l'étranger qu'il faut accuser, mais cette partie de la population. Et qu'est-ce qui inspire une conduite aussi barbare, sinon les passions brutales, quand elles remplacent la moralité, c'est-à-dire l'amour du bien et l'horreur du mal, dispositions qui lient les hommes et en forment une Société. C'est par la moralité que la Société vit et prospère. Mais cette moralité qui se résume dans la justice et la bienfaisance, disparaît dans l'homme, quand il se persuade qu'après cette vie passagère et d'épreuve, il n'existe pas un avenir pour la récompense du juste et la punition du méchant. Et cet avenir serait une illusion sans la croyance en Dieu, et à la Providence par laquelle il conserve l'ordre moral, comme l'ordre de l'univers. Mais cette croyance à son tour, est un non-sens s'il n'existe aucun devoir à remplir, envers ce juge souverain des hommes, qui tient en ses mains les destinées de chacun. La croyance aux devoirs qui lient l'homme à son Créateur, et la pratique de ces mêmes devoirs, tel est donc l'appui de la moralité humaine. Sans ce fondement tout le reste s'écroule, et l'homme n'est plus qu'une brute. La force seule peut opposer une digue à ses instincts les plus cruels, et si cette force manque, si elle passe du côté des méchants, assez nombreux pour emporter la digue, il faut que ce torrent entraîne la destruction de la Société, à moins que celui qui veille d'en haut, et qui a des moyens supérieurs, ne veuille la sauver.

Tel est le terme fatal d'une aveugle incrédulité, d'une funeste irréligion, qui s'est beaucoup trop propagée dans notre malheureuse patrie, et auquel

tendent même les amis de l'ordre, quand ils encouragent la multitude par leur exemple. C'est pour atténuer au moins les calamités qui nous menacent, qu'un ancien professeur de philosophie a publié l'exposé succinct des vérités qui embrassent, sous le nom de religion, les devoirs envers Dieu, tels que la raison peut les connaître; les preuves de la divinité du christianisme, par lequel Dieu a bien voulu compléter les connaissances de la raison; et les divers devoirs des individus et de la société, envers cette religion si bienfaisante que le ciel a envoyé à la terre.

Ces vérités sont ignorées de plusieurs, qui ne lisent pas les ouvrages volumineux où ils les trouveraient; et sans les fatigues d'une longue lecture, on les trouvera réunies dans cet opuscule. Il pourra satisfaire le désir de ceux qui ont besoin d'éclairer et de fortifier leur foi, et de ceux qui ont à la défendre contre des attaques. Par là, sera secondé le zèle des pasteurs des âmes, qui pourront indiquer à chacun un livre utile; et la jeunesse y trouvera le complément de ses études dans les établissements destinés à son instruction.

Dernières nouvelles

Tous les journaux qui nous parviennent sont pleins de témoignages très vifs de satisfaction, en annonçant le nouveau traité avec la Prusse.

On lit dans le journal des Débats :

D'après le traité du 29 juin 1872, l'empereur d'Allemagne était tenu d'évacuer les départements des Ardennes et des Vosges après le paiement du quatrième milliard, qui pouvait être reculé jusqu'au 1^{er} mars 1874, et les deux derniers départements, ceux de la Meurthe et de Meurthe-et-Moselle, ainsi que l'arrondissement de Belfort, après le paiement du cinquième milliard, dont la France pouvait différer le terme jusqu'au 1^{er} mars 1875. Grâce à la prodigieuse rapidité avec laquelle nos engagements financiers ont pu être remplis jusqu'ici et le seront bientôt complètement, les quatre départements cités plus haut, y compris Belfort, seront, en vertu du présent traité, évacués simultanément le 1^{er} juillet prochain. Il y aura donc une libération anticipée de huit mois pour les deux premiers; de vingt mois pour les deux autres sur les termes extrêmes fixés par le traité du 29 juin 1872.

On lit dans la Patrie :

Il nous paraît impossible, cette fois, que des engagements ainsi pris en face de toute l'Europe ne soient pas définitifs, et nous croyons pouvoir saluer comme très prochaine la libération complète du territoire français. L'honneur de cette solution revient, à part égale, à M. Thiers et à l'Assemblée nationale. Le pays les en remercie et l'histoire leur en tiendra un compte glorieux. Vive la France!

Le Journal de Paris publie de très judicieuses réflexions :

Tout le monde a concouru à cet heureux dénouement d'une pénible situation. Le pays, par sa richesse, par son esprit d'ordre, de travail et d'économie, a pu faire honneur, dans un délai relativement court, à des engagements que les hommes les plus expérimentés considéraient comme presque inexécutables. Le gouvernement, par persévérantes négociations, poursuivies au milieu de difficultés que tout le monde comprend, a pu obtenir du vainqueur quelque allègement aux conditions si dures qu'il nous avait d'abord imposées. Nos grandes sociétés de crédit et nos grandes maisons de banque, en tête desquelles il faut placer la Banque de France et la maison Rothschild, ont donné à M. Thiers, dans les opérations difficiles que comporte le paiement effectif d'une somme de cinq milliards, le concours le plus intelligent et le plus dévoué.

Enfin l'accord intervenu entre le gouvernement et la majorité de l'Assemblée, au sujet des questions constitutionnelles, n'a pas peu contribué au succès des négociations engagées avec la Prusse pour la libération du territoire. Nous savions, et tous les hommes un peu au courant des affaires savaient comme nous, que le cabinet de Berlin n'aurait jamais signé la convention qui vient d'être conclue entre lui et nous, s'il n'avait pas vu le gouvernement de M. Thiers appuyé par une majorité compacte, et par une majorité contenant de puissants éléments conservateurs.

Cette situation nous imposait de grands devoirs, à nous et à nos amis. Nous aurions cru commettre un crime, si nous avions contribué à retarder, fût-ce d'une heure, la délivrance du pays. Voilà pourquoi le parti auquel nous avons l'honneur d'appartenir a suivi à l'égard du gouvernement, une politique que certaines personnes ont trouvée trop conciliante. Voilà pourquoi ce parti a subi, sans s'émouvoir, les outrages que lui a valus sa patriotique abnégation.

On peut dire ce qu'on voudra de la loi des Trente; on peut la tourner en dérision, on peut l'appeler la Constitution de Broglie; on peut lui prédire le sort de son aînée, la Constitution Rivet. Nous ne savons, quant à nous, quel avenir lui est réservé. Peut-être ne pourra-t-elle pas fonctionner; peut-être sera-t-elle emportée par une tempête populaire ou déchirée par l'épée d'un soldat. Quelle que soit sa destinée, la Constitution de Broglie aura rendu au pays un service qui mérite de ne pas être oublié: elle aura avancé le jour où le dernier fourgon allemand repassera la frontière actuelle de la France.

Nouvelles d'Espagne

Barcelone, 15 mars.

Le président s'adressant aux officiers commandant les troupes de la province, a insisté sur l'opportunité et la nécessité de rétablir la discipline de l'armée, faisant ressortir cette vérité, que, si cela n'était accompli d'urgence, l'anarchie s'ensuivrait.

Le désarmement d'un corps de 1,100 tirailleurs de la montagne a été ordonné. Ils avaient refusé de prendre part aux opérations contre les carlistes.

Madrid, 15 mars.

Les radicaux ont décidé qu'ils étaient partisans de la République une et indivisible. A Barcelone, on a pressé le président Figueras de se déclarer pour la République fédérale.

Les bandes des carlistes accroissent en nombre et en force.

Don Carlos paraîtra bientôt à leur tête.

Dorregaray l'attend à Vera avec des forces considérables.

Le bruit de la démission de M. Olozaga est démenti.

Madrid, 16 mars.

La situation est toujours la même. Progrès des carlistes.

On parle d'un avantage considérable remporté par les soldats de Dorregaray sur les troupes républicaines, dans les environs de Montréal.

Bourse de Paris.

Paris, 18 mars 1873, soir.

Table with 2 columns: Rente (3 p. %, 4 1/2 p. %, 5 p. %, 5 p. %) and values (55,30, 79,50, 90,10, 88,60)

Le XIX^e SIÈCLE commencera dans quelques jours une série d'articles intéressants et actuels.

Sous le titre :

LETTRES DES VOLONTAIRES D'UN AN

il publiera des correspondances de jeunes gens qui, partent le 9 de ce mois pour commencer l'apprentissage du soldat dans l'infanterie, dans la cavalerie et dans l'artillerie.

Tout le monde voudra lire ces lettres qui indiqueront, jour par jour et par le menu détail, la vie nouvelle où entrent nos enfants et nos jeunes camarades.

Il sera très-attachant de suivre pas à pas cette génération de la revanche.

ABONNEMENTS :

2, rue Drouot. — Trois mois : 16 fr.

LA POUPEE MODELE

(8^e année)

1, Boulevard des Italiens.

Ce journal est le plus instructif, le plus amusant et le meilleur marché des publications destinées aux petites filles. — Gravures coloriées, images à découper, petits travaux faciles à exécuter, surprises, etc.

EXCEPTIONNELLEMENT ANNÉE 1874

Les abonnements commencent de Mars pour finir en Novembre (neuf mois).

ANNONCES

Contre les RHUMES, grippe, maux de gorge, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les Pharmacies.

SAISON DE PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de *maladies chroniques* ou d'être incommodées par le sang (apoplexie ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT de DESBRIÈRE, un purgatif agréable et efficace. Il se vend dans les pharmacies. Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a contrefaçon.)

SANTÉ A TOUS

rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésicière Du Barry, de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson. — Santé à tous par la douce Revalésicière Du Barry, qui combat avec succès, sans médecine ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, nausées, renvois, vomissements, acidités, pituites, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffe-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 175,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M^{me} la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat n° 69,718. Ticheville (Orne), 20 mars. Ayant pris de la Revalésicière pendant quelque temps et m'en étant très bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydropiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie. LANGEVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médicaments. En boîtes 1/4 k., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésicière qu'on peut manger en tout temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésicière Chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez Vinel, pharmacien, Du Barry et C^e, 26, place Vendôme, Paris.

L'AVENIR NATIONAL

JOURNAL RÉPUBLICAIN DU SOIR VIENT DE SE TRANSFORMER

Il publie chaque jour : Les nouvelles de cinq heures, le cours de la Bourse, les dépêches télégraphiques, des lettres de Versailles, de province et de l'étranger, une chronique sur un sujet d'actualité, les informations les plus complètes, des articles de politique, d'économie, de finances, de théâtre, de musique, des variétés littéraires et scientifiques, un bulletin financier et commercial, et les débats judiciaires, etc., etc.

Il s'est assuré la collaboration des romanciers les plus en renom : MM. Hector Malot, Marc-Bayeux, M.-L. Gagneur, Emile Zola, Tony Révillon, Robert Hall, Léon Cladel, Fulgence Girard, Gabriel Guillemot, Henry Maret, etc., etc.

Tous les Dimanches, une page entière du Journal est consacrée à une revue de la semaine financière, industrielle, commerciale et agricole, par M. Monbel. Mardi prochain, 11 mars L'avenir national commencera LE PETIT-FILS DE M. DIMANCHE, grand roman-feuilleton, par Marc-Bayeux.

ABONNEMENTS :		ABONNEMENTS :	
PARIS		DÉPARTEMENTS	
Un an.....	54 fr.	Un an.....	64 fr.
Six mois.....	27	Six mois.....	32
Trois mois.....	13 50	Trois mois.....	16
Un Numéro, 15 cent.		Un Numéro, 20 cent.	

pour l'étranger, le port en sus pour l'étranger, le port en sus

JOURNAL DES DEMOISELLES

(40^e année.)

1, BOULEVARD DES ITALIENS

ANNÉE 1873

Exceptionnellement les abonnements partent du mois d'Avril pour finir en Décembre (neuf mois).

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Edition mensuelle..... 9 fr. »
Edition bi-mensuelle avec 48 gravures 13 fr. 50
Edition bi-mensuelle avec 48 gravures et 24 grandes feuilles de patrons... 18 fr. »
Edition hebdomadaire LA PLUS COMPLÈTE. 8 fr. 50 par trimestre
6 MOIS, 46 FR. — 9 MOIS, 24 FR. — UN AN, 52 FR.

Envoyer un mandat de poste ou une valeur à vue.

Toute personne qui en fera la demande recevra un numéro spécimen.

AVIS. — M. Rivière, tapissier, galerie Fontenille, tient l'extrait si renommé de *Viande Liébig*. Il est à peine besoin d'énumérer les avantages de cet extrait, dont un grand nombre de personnes font usage et qui produit en quelques minutes le meilleur des consommés. Pots de toutes dimensions.

Pour tous les extraits et articles non signés A. La...

AU PETIT SAINT-THOMAS

27, 29, 31, 33 ET 35, RUE DU BAC, ET 25, RUE DE L'UNIVERSITÉ, A PARIS

SOIERIES UNIES ET FAÇONNÉES
CACHEMIRE FRANÇAIS
CACHEMIRE DE L'INDE, DENTELLES
CONFECTIONS POUR DAMES
ET POUR ENFANTS
LINGERIE ET FOURRURES, DRAPERIE
MERCERIE, PASSEMENTERIE, RUBANS
CORBEILLES DE MARIAGE

Les Propriétaires de cette importante Maison ont l'honneur d'informer les Dames de la ville de Cahors et des environs qu'elles trouveront chez le représentant du PETIT SAINT-THOMAS dans cette ville, dont l'adresse est ci-dessous, la collection la plus belle et la plus complète d'échantillons de toutes les NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS, ainsi que des OPÉRATIONS CONSIDÉRABLES et EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUSES qu'ils ont traitées pour cette saison.

Les prix de vente sont rigoureusement les mêmes qu'à Paris.

REPRESENTANT : M. PETIT, BOULEVARD NORD, A CAHORS.

ENVOI FRANCO A PARTIR DE 25 FRANCS

ÉTOFFES DE FANTAISIE, LAINAGES
INDIENNES ET JACONS, BLANC DE FIL
MOUSSELINES IMPRIMÉS
BLANC DE COTON
TAPIS, ÉTOFFES POUR MEUBLES
BONNETERIE, GANTERIE, CHEMISES
CRAVATES, ET FOULARDS, LITTERIE
TROUSSEUX ET LAYETTES

AVIS

LA VENTE EN CINQ LOTS DE LA MAISON DE M. CAVAINAC a été renvoyée au 23 mars courant.



Mal de dents

Guérison instantanée par la *Pyréthrine Lahaussouis*. 1 franc 50 le flacon. Dépôt à Cahors, Vinel, pharmacien; à St-Céré, Lafon, pharmacien.

MASTIC LHOMME-LEFORT



SEUL ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867. reconnu le meilleur par tous les horticulteurs POUR GREFFER A FROID ET CICATRISER LES PLAIES DES ARBRES ET ARBUSTES (S'APPLIQUE AVEC UN COUPEAU OU UNE SPATULE) Employé dans les pépinières nationales, impériales, royales, françaises et étrangères. — FABRIQUE, 162, rue de Paris, 162, à Belleville - Paris. Dépôt à Cahors, Vinel pharm. droguiste, et dans tout le département, chez les principaux épiciers, grainiers et quincailliers.

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES TRAITÉ GÉNÉRAL

PHOSPHATES DE CHAUX NATIFS

ET PRINCIPALEMENT DE CEUX DES GISEMENTS NOUVELLEMENT DÉCOUVERTS

dans le Quercy

PAR M. MALINOWSKI

UN BEAU VOLUME

avec une Carte du Lot et les coupes géologiques

Prix : 5 fr.

PATE PECTORALE AU LAIT DE POULE

Préparée par J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-Saint-Paul, Paris, d'une efficacité prompte et certaine contre les rhumes, gripes, toux, catarrhes, extinctions de voix, et les affections de la gorge et du larynx. Prix de la boîte : 1 fr. 50. Dépôt à Paris, 26, r. N^o des-Petits-Champs, et dans toutes les pharm. de chaque ville.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine. Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

AVIS

Monsieur SÉGUELA, horticulteur à Cahors, prévient sa nombreuse clientèle qu'il dispose, en ce moment, d'un très grand nombre d'arbres fruitiers de toute espèce et surtout des Pruniers d'Ante, dont les prix sont inférieurs à ceux d'Agen et de Villeneuve-sur-Lot. La prune ne diffère en rien de celle qui est récoltée à Agen.

Il a, en outre, un assortiment complet d'arbres d'alignement, forestiers et d'agrément. Il se chargera comme par le passé de toutes les plantations de Parcs et Jardin anglais.

Le l'Ordre Financier Journal (3^e année) est envoyé gratuitement à titre d'essai pendant un mois sur demande au Directeur, 8, rue Neuve-St-Augustin, à Paris.

Almanach des valeurs à lots Un fort vol. de 256 pag. Prix : 1 fr. A l'Administration du journal L'ORDRE FINANCIER 8, rue Neuve-Saint-Augustin (près la Bourse), à Paris. L'almanach est donné en prime à tout abonné d'un an (5 fr. par an).

ANNUAIRE

DÉPARTEMENTAL

STATISTIQUE, ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

JOURNAL DU LOT

POUR L'ANNÉE

1873

PRIX : 1 FR.

Par la poste : 1 fr. 40.

EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS LES BUREAUX DU JOURNAL A CAHORS

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

SUCCESSEUR DE MARIE MILLERAT

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'église et de fête votive. — Vierges et St-Joseph de toute grandeur. Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds, et Cylindres ovales. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médailles. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur. Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis. Grand dépôt de Couronnes immortelles. Couronnement mortuaire à louer.

LE CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGANT

le véritable nom

INDISPENSABLE EN HIVER!

Lait d'Iris L. T. Piver

POUR LES SOINS DE LA PEAU LA FRAICHEUR ET LA BEAUTÉ DU TEINT



SEUL VÉRITABLE SAVON

AU SUC DE LAITUE

LE MEILLEUR DES SAVONS DE TOILETTE L. T. PIVER, inventeur.

ENTREPOT GÉNÉRAL : 10, boulevard de Strasbourg, 10 PARIS